

NOM :

Prénom :

Classe :

QUE D'EAU, QUE D'EAU !

LES INONDATIONS EN TERRITOIRE SEINE-EURE

De tous temps, les cours d'eau sont sortis de leur lit, créant des dégâts parfois considérables. Le territoire Seine-Eure, qui compte pas moins d'une douzaine de cours d'eau (Seine, Eure, Iton, rûs...) n'a jamais été épargné, comme en témoignent de nombreux documents qui, au fil des siècles, ont rapporté ces événements.

1784 : quand l'Eure déborde à la Croix-Saint-Leufroy

Dans le registre des sépultures de l'année 1784, le curé de la Croix-Saint-Leufroy a relaté l'inondation qui a touché le centre-bourg ainsi que le hameau de Crève-cœur :

« Cette année il y a eu une si grande quantité de neige, qui a commencé à la juin de l'année dernière et a continué jusqu'aux environs de la Chandeleur, que lorsque la fonte s'en est faite, l'inondation qui arriva le jour des Cendres*, pendant qu'on était à l'office, et si rapidement que ceux qui étaient au-delà des 2 rivières (le bras moteur du moulin de la Croix et le grand chenal, c'est-à-dire les habitants de Crève-cœur), eurent beaucoup de peine à aller chez eux et trouvèrent leurs maisons pleines d'eau. Elle a été plus considérable qu'en 1711 et qu'en 1716, quoi qu'elle ait passé (il veut dire probablement en 1716) sur la chaussée de l'avenue parce que l'arche de l'abbaye était bouchée. Mais cette année elle passait sur la chaussée qui est au bord de la côte de Crève-cœur. Ce hameau a été totalement inondé, une partie du bord de la Croix, le parc de l'abbaye, jusqu'au pied du château ont été inondés. Elle est montée plus haut dans ma cave de dessous la maison (le presbytère), d'un demi-pied* qu'en 1740 et d'un pied plus haut qu'en 1776. Enfin les eaux ont été si abondantes cette année qu'elles ont débordé considérablement au-delà de leur canal, depuis le mois de février jusqu'à la fin d'août de la même année 5 fois, et la récolte en grain comme blé, seigle, méteil, orge et avoine a été on ne peut plus médiocre, à cause de la grande sécheresse qui est venue dans les intervalles des premières inondations. Cette sécheresse a fait qu'on n'a pu faire de petites trêves que fort tard et les gelées ayant pris de bonne heure, elles ont été gelé totalement, ce qui a rendu cette denrée fort rare et fort chère. La sécheresse a fait aussi beaucoup de tort dans les autres pays, ce qui a rendu les fourrages fort rares. Il est encore à remarquer que la neige ayant duré fort longtemps a rendu l'hiver fort rude et qu'il y a eu pendant ce temps beaucoup de misérables. Il faut encore remarquer de plus que la neige, du moment qu'elle a commencé à tomber, n'a cessé de tomber tous les jours en fort grande quantité, de manière qu'il y en avait quand elle a commencé à fondre plus de 2 pieds. On tient même qu'il y en avait en beaucoup d'endroits jusqu'à 3 et 4 pieds. »*

Notes :

- Chandeleur et Jour des Cendres : fêtes chrétiennes se déroulant pour la 1ère 40 jours après Noël, pour la 2e 47 jours avant Pâques.
- Pied : unité de mesure équivalent à 33 cm.

Dans le texte ci-dessus, souligne en **rouge** les causes de l'inondation ; en **bleu** les dégâts causés par l'inondation et en **vert** les dommages économiques qui vont être aggravés par l'inondation

En quelques lignes, résume la situation à la Croix-Saint-Leufroy : comment s'est déroulée l'inondation et quels en sont les dommages à court et moyen terme ? Que semble redouter le curé pour les habitants du village ?

1841 : une vaste enquête sur les inondations

Mi-janvier 1841, l'Eure et l'Iton débordent et envahit leurs vallées respectives, causant d'importants dégâts. Le sous-préfet de Louviers lança une vaste enquête auprès des communes riveraines des deux cours d'eau, de Chartres au Vaudreuil, pour comprendre les raisons de cette inondation, en évaluer les dégâts, reconstituer l'historique des crues et chercher des moyens de prévenir une nouvelle inondation. 14 communes répondront à l'enquête et nous permettent aujourd'hui de mieux connaître cet épisode dramatique.

Les maires d'Hondouville et de la Croix-Saint-Leufroy sont particulièrement précis dans leur réponse :

- Hondouville : « *Maintenant il nous reste à répondre sur les causes des inondations. Le remède est entre les mains des propriétaires des campagnes élevées, s'ils voulaient s'occuper sérieusement de leurs intérêts, ils feraient pratiquer des bétoires* qui, en absorbant les eaux, les empêcheraient d'extraire leurs terres, dont les engrais se trouvent enlevés et apportés dans les vallées, ce qui encombre les rivières, les fait déborder de leur lit et occasionnent des pertes considérables. (...) Enfin nous mettons en fait que seulement trois bétoires dans chaque commune en campagne, bien placées dans les endroits où il existe des pentes tant soit peu rapides, absorberaient au moins les deux-tiers des eaux, et que ce qui viendrait dans les vallées ne pourrait causer aucun dommage. Tôt ou tard on sera obligé d'en venir à ce moyen qui est le seul capable de nous délivrer de ce fléau. »*
- La Croix-Saint-Leufroy : « *Les années durant le cours desquelles les eaux de l'Eure ont éprouvé de grandes crues et dont on a conservé mémoire sont 1710, 1711, 1716, 1740, 1776, 1784, 1798, 1820, 1823, 1841. La durée commune d'une inondation d'une certaine gravité comporte 10 jours, 5 d'ascension et 5 de décroissance. (...) Les causes qu'on peut assigner aux inondations varient selon qu'elles sont générales ou partielles, eu égard à l'étendue du cours de la rivière. Les premières sont ordinairement le résultat de fontes de grandes neiges tombées dans le pays chartrain* et lieux en aval de ces vastes plaines ; les secondes sont dues à des orages plus ou moins intenses qui crèvent sur des localités dont les terrains ont leurs pentes dirigées vers les rives de l'Eure. (...) Il me semble que dans une vue protectrice de tous les gens de propriété sont et sans nuire à l'industrie agricole et manufacturière, on pourrait :*
 1. solliciter un curage* général du lit de l'Eure.
 2. la sauvegarde de nouveaux encombrements par la construction de cales au confluent de chaque ravin.
 3. appeler l'attention de MM. les ingénieurs sur la juste proportion des vannages de secours attachés à chaque usine.
 4. obliger les propriétaires qui ont planté leur marais sur fossés en formant trapèze hors sol à lisser des issues suffisants à l'écoulement des crues*Ces précautions ne manqueraient certainement pas de rendre les inondations moins funestes et auraient en outre l'avantage de favoriser la navigation. »*

Notes :

- Bétoire : puisard de plus de 10 mètres de profondeur, souvent plongé dans la marne, servant à l'époque à recueillir les eaux usées et les eaux de pluies
- Pays chartrain : territoire aux environs de Chartres (Eure-et-Loir)
- Curage : extraction des sédiments qui se sont accumulés dans le lit d'un cours d'eau
- Vannage : dispositif permettant de régler le débit de l'eau.

A partir de ces deux textes, identifie les causes humaines des inondations. Qui en sont les principaux auteurs ?

Quelles sont les propositions des deux maires pour prévenir ou au moins réduire les inondations ?

1910 : quand la Seine déborde

A partir de cet article paru le 8 février 1910 dans le Journal de Rouen, complète le tableau en listant les dommages causés par l'inondation et les mesures prises pour aider les sinistrés.



« A Louviers. Comme partout ailleurs, le niveau de la Seine continue à baisser dans la traversée de l'arrondissement, mais lentement. A mesure que les eaux reculent, on peut constater les dégâts occasionnés aux terrains de culture, surtout aux endroits où il s'était formé des courants. Une des plaines les plus éprouvées est celle située entre Léry et Poses. Les petits cultivateurs de ces deux localités sont d'autant plus dignes d'intérêt que leurs récoltes avaient été grêlées pendant l'été 1908 et surtout pendant celui de 1909. Journallement on a à déplorer des effondrements ou des éboulements totaux ou partiels de maisons, bâtiments ruraux, murs de clôture dans les diverses communes sinistrées. L'appel adressé au public par la municipalité de Louviers a été entendu et le montant de la souscription ouverte à la mairie en faveur des inondés de l'arrondissement augmente chaque jour dans une notable proportion. Des souscriptions collectives ont été organisées dans la plupart des établissements industriels de la ville et dans un certain nombre de maisons de commerce comme à la société coopérative de consommation. Les délégués du conseil municipal de Louviers vont incessamment remettre aux maires des communes sinistrées certaines sommes d'argent comme premiers secours

Journallement on a à déplorer des effondrements ou des éboulements totaux ou partiels de maisons, bâtiments ruraux, murs de clôture dans les diverses communes sinistrées. L'appel adressé au public par la municipalité de Louviers a été entendu et le montant de la souscription ouverte à la mairie en faveur des inondés de l'arrondissement augmente chaque jour dans une notable proportion. Des souscriptions collectives ont été organisées dans la plupart des établissements industriels de la ville et dans un certain nombre de maisons de commerce comme à la société coopérative de consommation. Les délégués du conseil municipal de Louviers vont incessamment remettre aux maires des communes sinistrées certaines sommes d'argent comme premiers secours



A Gaillon et aux environs. L'eau diminue partout et il n'en reste guère plus que dans les parties basses et certaines caves. A l'amidonnerie Rémy, le travail ne peut être repris d'une façon tout à fait normale que dans le courant de la semaine : pour cet établissement on estime à une cinquantaine de mille francs les pertes causées par les inondations. Dans les plaines d'Aubevoye, Tosny et Bernières, l'eau ne s'est pas encore retirée de façon appréciable. Au hameau de la Rive, la digue est rompue (...) La semaine dernière MM. Milliard et Monnier, sénateurs de l'Eure et M. de Boury, député de l'arrondissement de Louviers, accompagnés de M. Mulot, maire d'Aubevoye, ont rendu visite aux sinistrés de Saint-Pierre-la-Garenne, de la station de Gaillon-Aubevoye, du hameau du Roule, de Tosny et de Bernières. Partout ils ont constaté les dégâts de l'inondation, porté aux sinistrés des paroles réconfortantes en leur assurant qu'ils seraient indemnisés dans la plus large mesure possible des pertes que l'inondation leur faisait subir et ont insisté sur l'intérêt qu'ils ont de signaler au maire de la commune le montant des dégâts que cette inondation leur cause.

A Gaillon et aux environs. L'eau diminue partout et il n'en reste guère plus que dans les parties basses et certaines caves. A l'amidonnerie Rémy, le travail ne peut être repris d'une façon tout à fait normale que dans le courant de la semaine : pour cet établissement on estime à une cinquantaine de mille francs les pertes causées par les inondations. Dans les plaines d'Aubevoye, Tosny et Bernières, l'eau ne s'est pas encore retirée de façon appréciable. Au hameau de la Rive, la digue est rompue (...) La semaine dernière MM. Milliard et Monnier, sénateurs de l'Eure et M. de Boury, député de l'arrondissement de Louviers, accompagnés de M. Mulot, maire d'Aubevoye, ont rendu visite aux sinistrés de Saint-Pierre-la-Garenne, de la station de Gaillon-Aubevoye, du hameau du Roule, de Tosny et de Bernières. Partout ils ont constaté les dégâts de l'inondation, porté aux sinistrés des paroles réconfortantes en leur assurant qu'ils seraient indemnisés dans la plus large mesure possible des pertes que l'inondation leur faisait subir et ont insisté sur l'intérêt qu'ils ont de signaler au maire de la commune le montant des dégâts que cette inondation leur cause.

A côté des industriels et commerçants éprouvés avec le personnel d'employés et d'ouvriers dont le sort est lié au leur, il y a une catégorie de victimes sur lesquelles nous avons appelé l'attention dès le premier jour, victimes auxquelles on n'a pas jusqu'ici trouvé le moyen de venir en aide. Le gouvernement va déposer aujourd'hui même, dit-on, un projet de loi permettant de donner du crédit aux petits commençants, aux petits industriels, aux petits agriculteurs éprouvés par le fléau. (...) En pourra-t-on faire bénéficier une quantité de braves gens qui avaient employé leurs économies à se construire une maison et pour lesquels un peu de bien-être est venu du fait qu'ils ne payaient plus de loyer ? Pour eux, le désastre est complet car ils vivent pour la plupart de modestes rentes ou de petits traitements qui n'ont pas chance d'augmenter. »

| | Dommages subis | Solutions proposées |
|----------------------------|----------------|---------------------|
| Particuliers | | |
| Industriels et commerçants | | |
| Agriculteurs | | |

1945 : Tournedos sous les eaux !

Le 18 février 1945, la Seine en crue fait céder la digue allant de Saint-Pierre-du-Vauvray à Poses et inonde le village de Tournedos-sur-Seine, comme le décrit le procès-verbal dressé par la gendarmerie de Pont-de-l'Arche :

« En crue depuis une dizaine de jours, la Seine a atteint sa cote maximum dans le courant de la journée du 18 février 1945. Au lieu-dit le Port-Pinché, commune de Portejoie, atteignant le niveau d'une brèche d'une longueur de 15 mètres environ faite dans le talus bordant le chemin de halage par M. H. à Port-Pinché, les eaux se sont déversées et se sont répandus après une chute de 60 centimètres environ, sur le territoire de la commune de Tournedos-sur-Seine, inondant rapidement toutes les maisons d'habitation, sises entre la Seine et le chemin de grande communication n°110, ainsi que la plaine se trouvant à l'ouest du CGC 110 entre Portejoie et la plaine de Léry, sur une hauteur d'environ 50 centimètres. Les eaux formant un courant rapide, et un gros débit, n'ont pu s'écouler par les ponceaux existant sur le CGC n°147 allant de Saint-Cyr-du-Vaudreuil à Tournedos-sur-Seine. À l'ouest de Tournedos-sur-Seine, elles ont arraché la chaussée et détérioré les ponceaux sur une longueur de 100 mètres environ. Les dégradations ne font que s'aggraver sous la force de la poussée de l'eau. Cependant il est à noter que la Seine a décru de quelques centimètres au cours de la journée du 19 février 1945. Cette décrue doit s'accroître assez rapidement dans les jours qui suivent.

À Tournedos-sur-Seine, les eaux sont également passées sur une longueur d'une vingtaine de mètres par une brèche pratiquée dans le talus, près de la maison de M. P. À cet endroit, le talus a été longtemps avant la crue diminué d'une hauteur de 45 centimètres, l'inondation des plaines entre Portejoie et Poses ne pouvait être évitée, mais si les deux brèches indiquées ci-dessus n'avaient pas éclaté et si le talus bordant le chemin de halage avait été entretenu, les eaux ayant atteint le sommet du talus se seraient répandues lentement sur la rive gauche et non pas en un courant aussi rapide.

Les 93 personnes habitant la commune de Tournedos-sur-Seine ne sont aucunement inquiétées ni en danger. Les cours des habitations sont recouvertes d'une nappe d'eau d'une hauteur maximum de 60 centimètres environ. Le ravitaillement de la population s'effectue convenablement. Il n'y a à déplorer aucune victime ni perte de bétail. Les dégâts occasionnés aux routes et aux récoltes ne peuvent être estimés, même approximativement.

M. T., ingénieur des travaux publics de l'Etat à Pont-de-l'Arche (Eure) a entrepris avec une équipe spécialisée des travaux pour boucher la brèche existant près de la propriété Horlaville à Port-Pinché. Ces travaux sont en cours et doivent donner de bons résultats, surtout en raison de la décrue constante du fleuve.

À l'avenir il y aurait lieu d'obliger les riverains à entretenir le talus bordant le chemin de halage, au lieu de les laisser opérer à leur guise, pour avoir une plus belle vue sur la Seine en temps normal. »

Quelles sont les raisons de l'inondation ? En quoi l'homme a-t-il contribué à cette catastrophe ?

Quelles sont les propositions du gendarme pour sécuriser à court et moyen terme le territoire et éviter que cette situation ne se reproduise ?

Annexe 1 : Carte du territoire Seine-Eure

Les communes citées dans les textes du dossier sont entourées en rouge.

Depuis 2016 :

- la commune de la Croix-Saint-Leufroy fait partie de la commune nouvelle de Clef-Vallée d'Eure. Crèvecoeur est le nom d'un hameau de cette commune.
- La commune d'Aubevoye fait partie de la commune nouvelle du Val-d'Hazey.
- Les communes de Tosny et Bernières font partie de la commune nouvelle des Trois-Lacs.

Depuis 2018, Tournedos-sur-Seine et Porte-Joie forment la commune nouvelle de Porte-de-Seine.



Annexe 2 : les cours d'eau en territoire Seine-Eure

4 cours d'eau majeurs :

- La Seine
- L'Eure
- L'Andelle
- L'Iton

6 affluents de la Seine :

- L'Oison
- Rû du Hazey, ou « Rû du canal » dans sa partie aval
- Ruisseau de Grammont
- Rû de la Côte Saint-Gilles
- Ruisseau de Saint-Ouen
- Rû de la commune d'Ailly, ou « Ravin de Gournay »

3 affluents de l'Eure :

- Rû de Gironde
- Rû de Beauchêne
- Ruisseau du ravin de Becdal

Pour mieux visualiser ces cours d'eau et obtenir des informations complémentaires, on peut consulter les ressources suivantes :

- Référentiel des cours d'eau, proposé par la Direction départementale des territoires et de la mer de l'Eure : http://carto.geo-ide.application.developpement-durable.gouv.fr/125/Eau_referentiel.map.
- Portail Géo Seine-Normandie, proposé par l'Agence de l'eau Seine-Normandie : <https://geo.eau-seine-normandie.fr/#/home/MESU>



Pour en savoir plus sur les inondations en territoire Seine-Eure, le Pôle archives propose une exposition virtuelle, intitulée « Que d'eau, que d'eau ! » :

<https://view.genial.ly/5ee77b6ceb18800da5e25b3e>

Elle est composée de quatre parties :

- Qu'est-ce qu'une inondation ?
- La crue de 1910 à Paris, en Normandie et en Seine-Eure
- Gérer et prévenir les inondations
- Réagir en cas d'inondation